

Démarrage en flèche (avec 142 triplettes) du 5^e Critérium F.F.P.J.P. de Gap

AUJOURD'HUI. — Voici le programme de la journée d'aujourd'hui dimanche 3 O VH 30, concours au jeu provençal basé sur la participation de 80 équipes et doté de 8.700 francs de prix dont 3.000 francs à la triplette vainqueur (finale lundi à 21 h 15).

A 13 h 30, concours complémentaire à pétanque 500 francs de prix, plus les mises.

A 14 h 30, concours de pétanque cadets : 100 francs de prix plus les mises.

DEMAIN. — **A 8 h 30, concours de pétanque basé sur la participation de 80 équipes, et doté de 4.400 francs de prix, dont 1.300 francs aux vainqueurs.**

A 13 h 30, concours complémentaire à pétanque 600 francs de prix, plus les mises.

A 14 heures, concours féminin par doublettes : 300 francs plus les mises.

Le cinquième critérium bouliste F.F.P.J.P. de Gap, organisé par

les sociétés boulistes gapeçaises avec l'appui du comité haut-alpin, patronné par « Le Dauphiné Libéré », a démarré, au cours de l'après-midi de samedi, dans les meilleures conditions qui puissent être.

En effet, un retour à l'été a constitué l'atmosphère adéquate pour une telle compétition, le beau temps s'ajoutant à la notoriété dont s'entoure déjà ce critérium, à la riche dotation et aussi à la qualité de l'organisation.

Malgré une opération chirurgicale récemment subie, le président d'honneur, Abel Audeoud, était là pour saluer l'effort déployé par son successeur à la tête du comité départemental, M. Pierre Vial, par M. Norbert Pou, secrétaire général de ce comité et président de la P.B. du Barry, par MM. les autres présidents des sociétés locales, par les arbitres....

Un effort qui a été, d'ailleurs, récompensé au delà des espérances, puisque le premier concours prévu à pétanque, n'en a pas moins réuni cent quarante-deux triplettes, contre cent dix l'an dernier.

Ce critérium, au théâtre de Verdure de la Pépinière, a donc pris un excellent départ, avec une participation à large majorité haut-alpine.



Robert Sciscione et Francis Eynaud, du côté de la buvette!

Les trois premiers concours du 5^e Critérium F.F.P.J.P. de Gap ont déjà réuni 328 triplettes

Le 5^e critérium bouliste F.F.P.J.P. de Gap, organisé par les sociétés gapeçaises, avec l'appui du comité haut-alpin, et patronné par le « Dauphiné Libéré », comporte, comme précédemment, huit épreuves étalées sur les trois jours de la fête patronnée de la Saint-Arnaud.

Le moins que l'on puisse dire, c'est qu'à l'heure du bilan, ce cinquième critérium révèle, sans aucun doute, une nouvelle accélération quant à la participation.

Sur le « Dauphiné dimanche », nous avons dit que la première partie d'entre eux se sont engagés dans deux et même plusieurs concours.

Ce Critérium, bien structuré sur le plan de l'organisation administrative et matérielle, richement doté, bénéficiant d'un temps adéquat, a donc fait, quant à la participation, un nouveau et sérieux bond en avant.

Le fait d'approcher les deux mille participants lui a apporté la consécration : il constitue désormais une « classique » dont la réputation hors des frontières départementales lui sera faite par des équipes qui ont apprécié l'accueil, l'organisation, le cadre, etc.

Le théâtre de verdure ainsi que les allées de la Pépinière ont été particulièrement animés et le développement des parties, les connaissances estimant que le jeu provençal revenait heureusement à une pratique moins théâtrale.

États sur deux journées, l'unique concours au jeu provençal se présentait comme le plat de résistance de ce Critérium et le moins que l'on puisse dire, c'est qu'il a tenu ses promesses.

Il a d'autant plus suscité d'intérêt que la présence locale se manifestait dans les dernières et qu'il a été remporté, au stade couvert de La Blache, réservé pour l'apothéose, par les Gapeçais Adolphe Catelin, Bachir Ben Ferhat (le footballeur aujourd'hui licencié à Saint-Tropez) et Daniel Galland (international de hockey sur glace et conseiller municipal), à qui est donc revenu l'un des « dauphins » offerts par notre journal.

Cette victoire illustre les progrès des hauts-alpins, à pétanque et, surtout, au jeu provençal, progrès qui ont d'ailleurs étonné les quelques équipes de « spécialistes » venues des régions méridionales.

M.B.

triplettes, contre 110 l'an dernier.

Cette poussée de la participation s'est retrouvée peu après, puisque le concours complémentaire réunissait à son tour 68 triplettes — un nombre d'équipes encore supérieur à celui de l'an dernier, à ce même stade du critérium.

Et, dimanche matin, sous un ciel bleu à nouveau favorable, le comité d'organisation — fort heureusement structuré — allait faire face à un rush dépassant les prévisions, à l'ouverture du concours au jeu provençal.

En effet, cette troisième épreuve, dont la finale aura lieu

dans la soirée de lundi, regroupait 118 triplettes, soit 27 de plus qu'en 1977.

C'est donc un total de 328 triplettes qui figurent sur les tablettes, pour les trois premiers concours, ce qui représente un effectif de près de mille joueurs.

On peut donc penser que le nombre de 2 000 participants sera approché : il avait été de 1 568 l'an dernier !...

Ajoutons que l'afflux imprévu des équipes désireuses de participer au « provençal » a fait que les services techniques ont dû, en toute hâte, préparer de nouveaux jeux.

Les employés municipaux, en la circonstance, ont agi avec une célérité que les organisateurs et les acteurs ont appréciée, si toutefois certains endroits, dans les allées de la Pépinière, se situaient à l'ombre et n'avaient pas vocation pour faire rouler convenablement les petites boules.

C'est donc un indiscutable succès que connaît ce cinquième critérium au cours duquel bien des rendez-vous se donnent pour l'apothéose laragnaise de la saison haut-alpine — saison fertile en événements de ce genre, tous se traduisant jusque là par des bilans positifs...

M.B.

blettes : 300 francs de prix plus les mises.

A 21 h 15 : finales des concours (y compris le concours au jeu provençal ayant débuté dimanche matin).

Le 5^e critérium F.F.P.J.P. prend ainsi fin.

Les résultats CONCOURS GENERAL A PETANQUE (142 TRIPLETTES)

Quarts de finale. — Chastillon bat Pelloux, Ginier, Giraud (Digne), 13 à 11. Borel bat Gervais frères, Evasque (La Saulce), à 12. Palmieri bat Pellegrin, Pereira, Ginier (mixte Gap-Digne), à 10. Clare bat Bertrand, Fonseca frères (Embrun), à 7.

Demi-finales. — Chastillon bat Borel, Blanc, Beaume (Gap), à 1.

Clare bat Palmieri, Rey, Mainiero (Gap), à 6.

Finale. — Chastillon, Chauvet, Brinschiotti (Gap - Saint-Auban), battent Clare, Paul et Etienne Debard (Embrun - Gap), à 11.

COMPLEMENTAIRE A PETANQUE (68 TRIPLETTES)

Finale. — Bernard, Pramure, Millon (Veynes) battent Culoma, Athoux, San Marcelli (Gap), à 10.

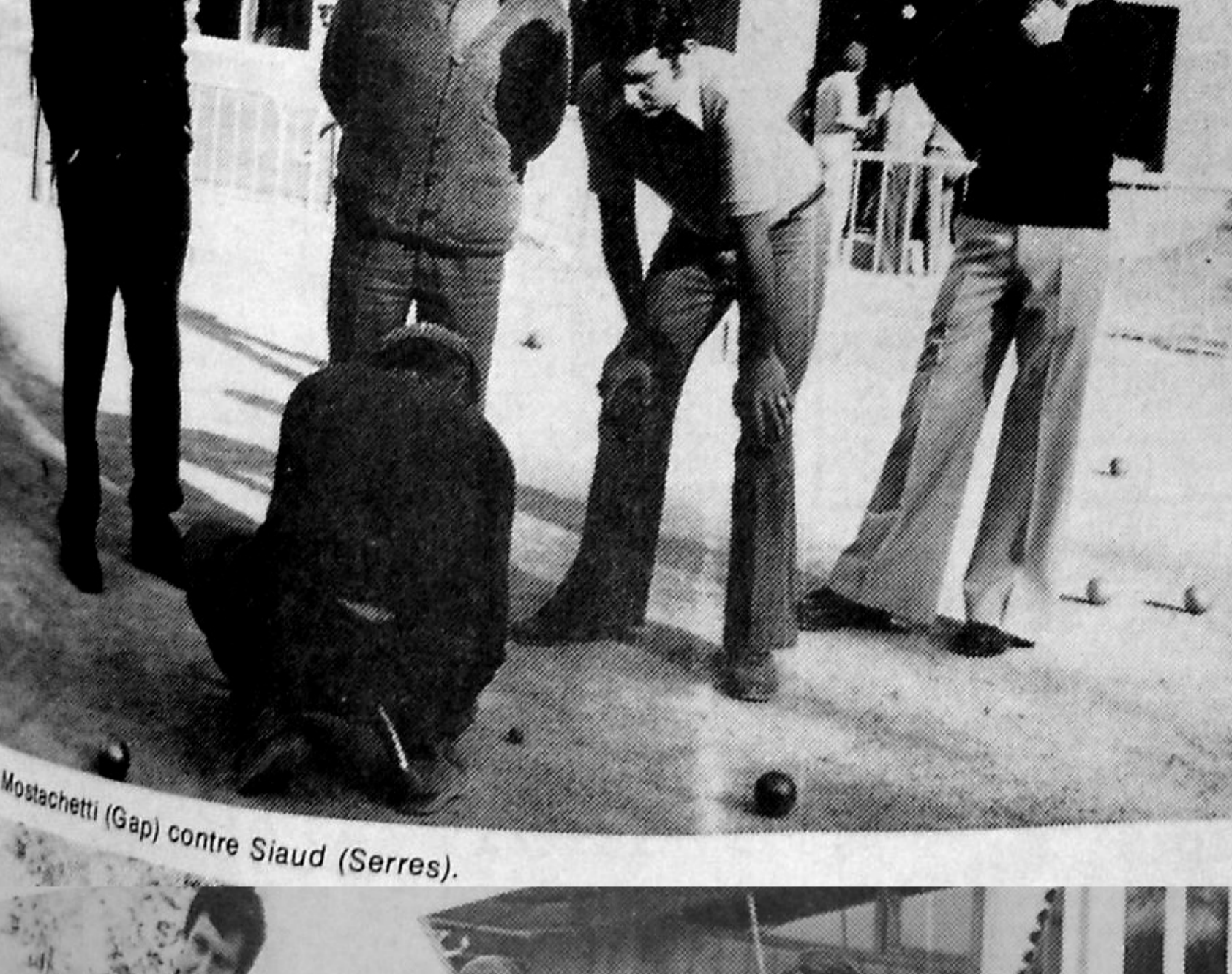
Le programme de la journée

Voici le programme de la journée d'aujourd'hui, **lundi 4 septembre :**

A 8 h 30, concours de pétanque basé sur 80 équipes et doté de 4 400 francs de prix, dont 1 300 francs au premier.

A 13 h 30, concours complémentaire à pétanque, par triplettes également : 600 francs de prix plus les mises.

A 14 heures : concours de pétanque féminin par dou-



Mostachetti (Gap) contre Siaud (Serres).



Fraury (Briançon-Gap) contre Amourig (Gap).

BOULISME

SOUS LE PATRONAGE DU « DAUPHINE LIBERE » Victoire de Ben Ferhat, Catelin, Galland au jeu provençal dans le 5^e Critérium de Gap

Le Comité d'organisation s'étant trouvé dans l'obligation d'organiser un concours complémentaire au concours général de pétanque féminin par doublettes, le cinquième Critérium F.F.P.J.P., qui a vécu et bien vécu, a donc comporté neuf épreuves.

Les sept épreuves disputées par triplettes ont réuni un total de 603 équipes et les deux épreuves par doublettes, essentiellement féminines, ont regroupé 67 équipes.

Ce qui représente une participation globale de 1 943 joueuses et joueurs (contre 1 568 en 1977) si toutefois, comme on le pense, une partie d'entre eux se sont engagés dans deux et même plusieurs concours.

Ce Critérium, bien structuré sur le plan de l'organisation administrative et matérielle, richement doté, bénéficiant d'un temps adéquat, a donc fait, quant à la participation, un nouveau et sérieux bond en avant.

Le fait d'approcher les deux mille participants lui a apporté la consécration : il constitue désormais une « classique » dont la réputation hors des frontières départementales lui sera faite par des équipes qui ont apprécié l'accueil, l'organisation, le cadre, etc.

Le théâtre de verdure ainsi que les allées de la Pépinière ont été particulièrement animés et le développement des parties, les connaissances estimant que le jeu provençal revenait heureusement à une pratique moins théâtrale.

États sur deux journées, l'unique concours au jeu provençal se présentait comme le plat de résistance de ce Critérium et le moins que l'on puisse dire, c'est qu'il a tenu ses promesses.

Il a d'autant plus suscité d'intérêt que la présence locale se manifestait dans les dernières et qu'il a été remporté, au stade couvert de La Blache, réservé pour l'apothéose, par les Gapeçais Adolphe Catelin, Bachir Ben Ferhat (le footballeur aujourd'hui licencié à Saint-Tropez) et Daniel Galland (international de hockey sur glace et conseiller municipal), à qui est donc revenu l'un des « dauphins » offerts par notre journal.

Cette victoire illustre les progrès des hauts-alpins, à pétanque et, surtout, au jeu provençal, progrès qui ont d'ailleurs étonné les quelques équipes de « spécialistes » venues des régions méridionales.

M.B.

seille) battent Claudine Pelloux, Mauricette Bernard (Veynes) à 5. Coupes, médailles, gerbes de fleurs et amphores ont été remises aux finalistes.

Sylvette Innocenti, de l'A.S.B. Brignoles, a été championne de France 1977 en doublettes, avec Christiane Chanteduc.

● **CONCOURS GÉNÉRAL DE PÉTANQUE (86 TRIPLETTES)**

Quarts de finale. — Marchetto bat Bermond, Pramure, Millon (Veynes) à 7. Angelvin bat Mostachetti, Nancel, Saunier (Gap-Grenoble) à 8. Pelloux bat Marseille, Bermond, Courcier (Gap) à 5.

Anthoura bat Boutelle, Ginier, Perera (Marseille-les Mées) à 6.

Demi-finales. — Anthoura bat Angelvin, Amayenc, Meysenq (Mansosque-Veynes) à 8. Pelloux bat Marchetto, Rinaudo, Reynouard (Gap-Tallard) à 11.

Finale. — Pelloux, Ginier, Truche (Digne-Marseille) battent Anthoura, Richard, Julien (Mansosque) 15 à 19.

L'équipe Pelloux a gagné l'autre « dauphin » offert par notre journal.

● **CONCOURS COMPLEMENTAIRE (118 TRIPLETTES)**

Demi-finale. — Fritchi bat Palmieri, Roosen, Rey (Gap) à 19. Caioli bat Allec, Rostain, Rostain (Gap) à 11.

Finale. — Caioli père et fils, Verne (Gap) battent Fritchi, Fritchi, Dastrevigne (Gap) à 9.

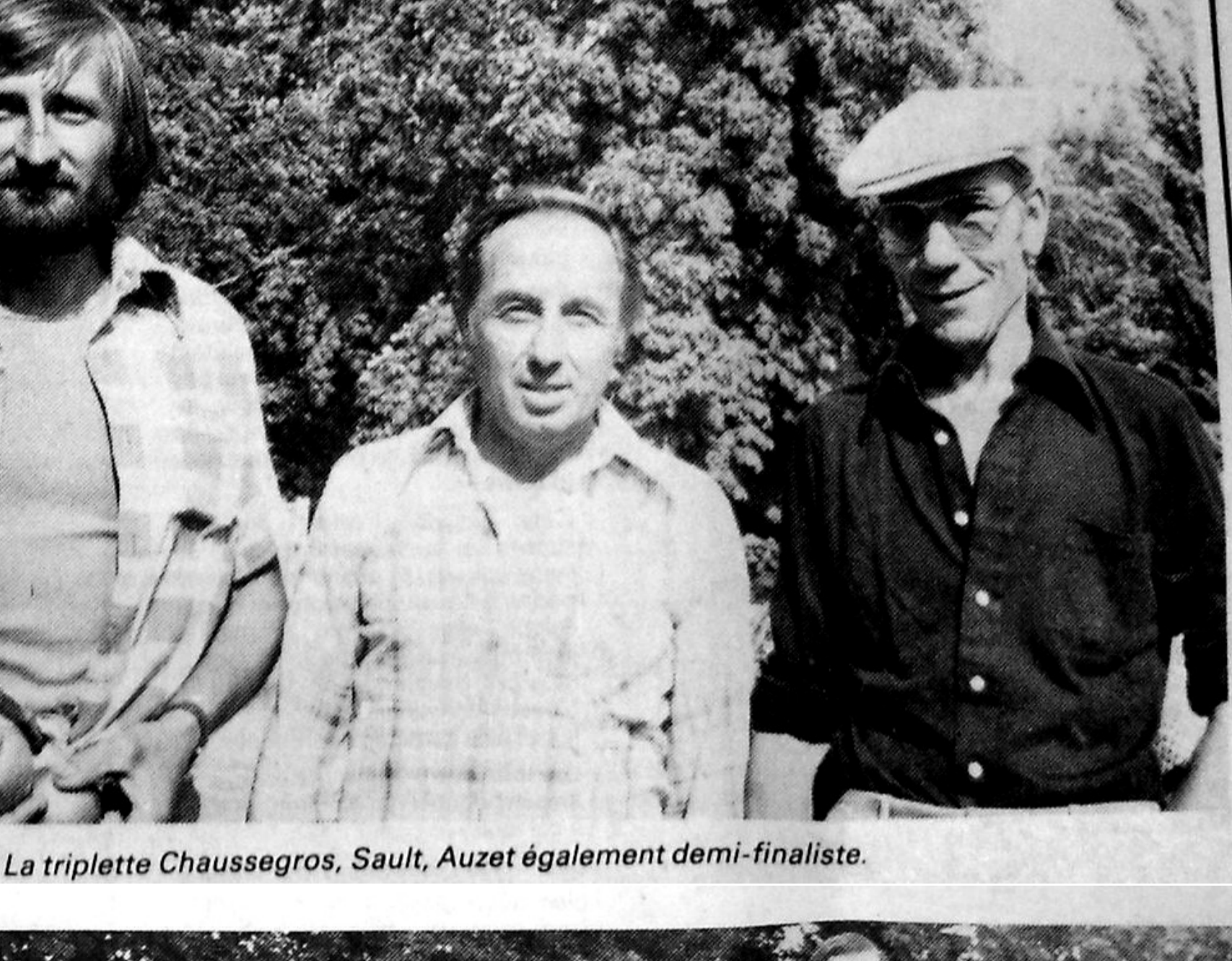
● **CONCOURS AU JEU PROVENÇAL (118 EQUIPES)**

Quarts de finale. — Galland bat Bautheas, Laurent, Fidel (Forcalquier) à 10. Perez bat Mathieu, Blanc, Bernard (Gap) 12.

Chaussegros bat Pacul, Fleury, Salet fils (Gap) à 6. Audibert bat Canavese, Filliol, Novelli (Aix-en-Provence) à 10.

Demi-finales. — Galland bat Chaussegros, Sault, Auzet (Digne-Mansosque) à 3. Audibert bat Perez, Canu, Giovannelligi (La Bedoule) à 11.

Finale. — Daniel Galland, Bachir Ben Ferhat, Adolphe Catelin (Gap) battent Audibert, Rouzet, Martin (Apt) 13 à 10.



La triplette Chaussegros, Sault, Auzet également demi-finaliste.



Voici les vainqueurs : Ben Ferhat, Catelin et Galland, lors des huitièmes de finale disputés contre d'autres gapeçais, en l'occurrence Py qui jouait avec Arnoux et Sarlin.

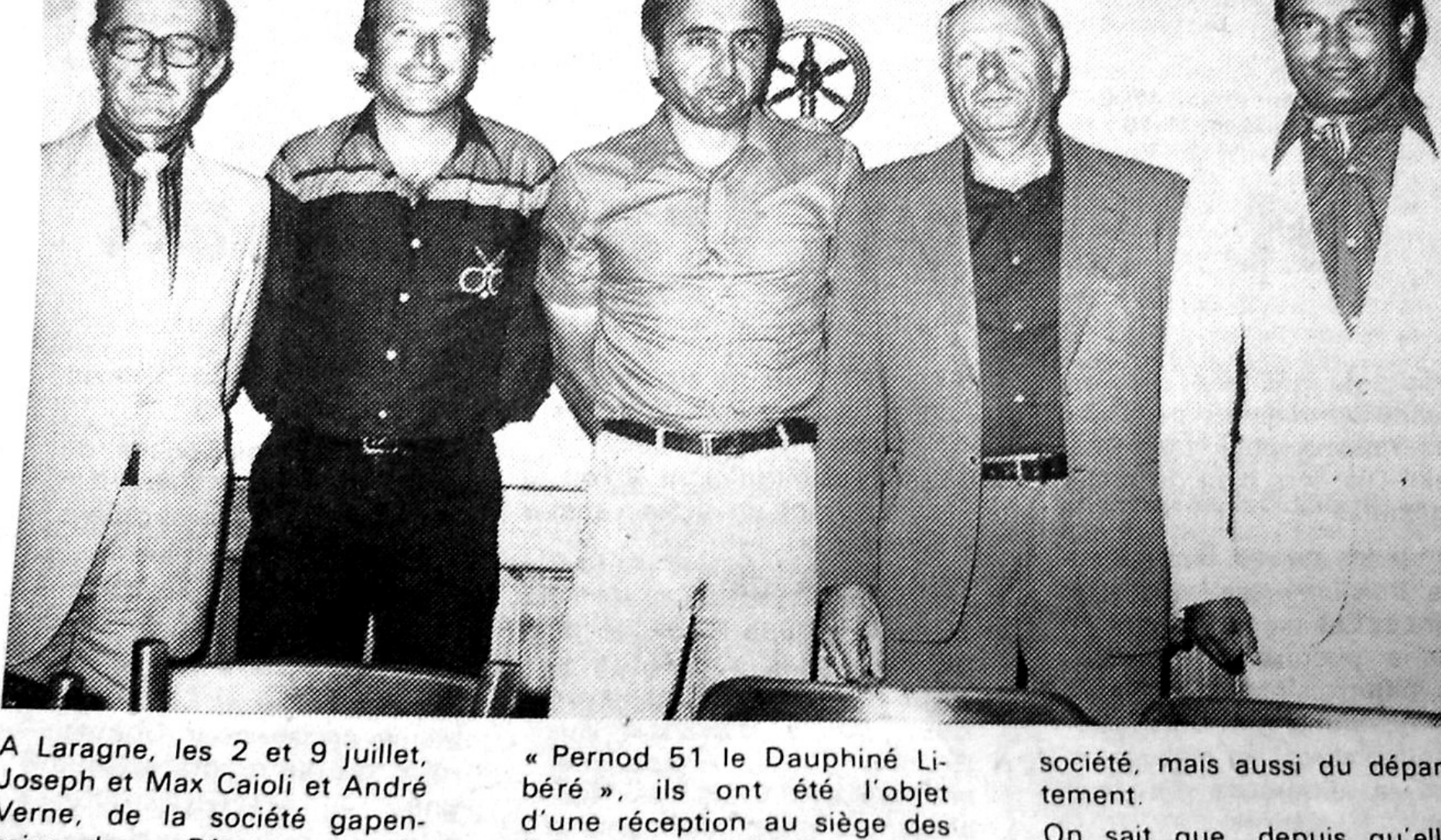
Les résultats

● **CONCOURS GÉNÉRAL FÉMININ (45 DOUBLETTES)**

Demi-finales. — Innocenti bat Martine et Miraille Henriette (Saint-Auban) 13 à 12. Pelloux bat Andrée Torres et Yvonne Ghinozzi (Gap) à 5.

Finale. — Sylvette Innocenti, Marielle Fabiani (Brignoles-Mar-

Caioli père et fils et Verne à Nîmes



A Laragne, les 2 et 9 juillet, Joseph et Max Caioli et André Verne, de la société gapeçaise des « Pétanqueurs du lycée », ont remporté les éliminatoires départementales du championnat de France au jeu provençal.

Ainsi donc, se sont-ils qualifiés pour disputer le championnat de France qui aura lieu à Nîmes à partir du samedi 9 septembre.

En même temps que Combal, Beaume et Masse, sélectionnés pour la finale, à Lyon, du

« Pernod 51 le Dauphiné Libéré », ils ont été l'objet d'une réception au siège des P.D.L., c'est-à-dire au Grand Café de Lyon.

Là, M. Pierre Vial, président du comité départemental (et aussi de la ligue), et Jacky Dumoulin, président des P.D.L., en présence d'administrateurs et de membres de la société, ont formulé des vœux à l'égard de la participation de ces deux triplettes appelées à défendre les couleurs, non seulement de leur

société, mais aussi du département.

On sait que, depuis qu'elle existe, la société des « Pétanqueurs du Lycée », a maintes fois représenté les Hautes-Alpes à des compétitions nationales, ce qui donne à penser qu'un jour elle apportera bien un titre au département...

Notre photo montre Max Caioli (tireur), André Verne (milieu) et Joseph Caioli (pointeur), entourés des présidents Vial et Dumoulin.